

Présents : Cédric Charolle, Alain Cuenot, Christophe Demesmay, Edouard Euvrard, François Guillaume, Thierry Morel, Eliane Poulnot, Thérèse Robert, Didier Salins

Absents excusés : Isabelle Rebillot, pouvoir à Cédric Charolle ; Sandrine Sigonney, pouvoir à Alain Cuenot ; Paulina Requena, pouvoir à François Guillaume ; Alexandra Ardiet, pouvoir à Thérèse Robert ; Jean Simondon, pouvoir à Didier Salins

Absent : Gérard Thomas

- Election des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales

Candidats titulaires : Alain Cuenot, Christophe Demesmay, Thierry Morel, Thérèse Robert

Elus : Thérèse Robert 14 voix, Thierry Morel 12 voix, Alain Cuenot 10 voix

Candidats suppléants : Edouard Euvrard, François Guillaume, Didier Salins

Elus : Didier Salins 14 voix, François Guillaume 14 voix, Edouard Euvrard 14 voix

- Renouvellement du contrat de travail de Murielle Gormond qui arrive à son terme le 31 Aout 2014

Nouveau contrat pour la période du 1^{er} Septembre 2014 au 31 Aout 2015 avec passage au 3^{ème} échelon du grade d'ATSEM pour un temps de travail de 33.7/35^{ème}.

- Contrat d'engagement éducatif pour le CLSH d'été

Rémunérations des animateurs lors des deux précédents centres aérés :

Titulaires BAFA : 50 € brut / jour

BAFA en cours d'acquisition : 45 € brut / jour

Sans BAFA : 40 € brut / jour

Avec les rémunérations actuelles et le nombre d'enfants inscrits le 18 juin, date de clôture des inscriptions, le budget du CLSH présentait un déficit d'environ 500€. Nous espérons que quelques inscriptions de retardataires permettront de diminuer ce déficit.

Dans le but de combler ce dernier, une proposition de baisser de 10 € brut par jour la rémunération des animateurs pour équilibrer le budget est émise.

Trois élus souhaitent rester à l'ancien tarif, les onze autres proposent de baisser de 5 € par jours ce qui permettrait de limiter l'éventuel déficit tout en conservant un niveau de rémunération cohérent pour les animateurs.

Les nouvelles rémunérations seront donc de 45 € brut / jour pour les titulaires du BAFA, 40€ pour les BAFA en cours et 35€ pour les non titulaires du BAFA.

- Décisions budgétaires modificatives :

Concernant le budget forêt, 14 000 € de travaux supplémentaires et 14 000 € de vente de bois supplémentaire, donc pas d'incidence sur le résultat de budget forêts. 14 votes pour

Concernant le budget assainissement, correctif de 29 €. 14 votes pour

Concernant le budget principal : nouveau contrat pour licence ordinateur secrétariat de mairie pour un montant de 210 €. 14 votes pour

- Demande de subvention de REZOSAONE

Association de parents d'élèves du collège qui œuvre pour le maintien de l'enseignement de la langue allemande, veille au tarif des transports scolaires et met en place un groupement d'achat pour les fournitures scolaires. Budget annuel de l'association 250 €

Allocation d'une subvention de 30 €. 14 voix pour

- Questions diverses

Dossiers d'urbanisme acceptés :

M. Compagne, installation de panneaux photovoltaïques

M. Robert Gérard, réfection de toiture

GAEC Robert, réfection de bardage sur bâtiment agricole

- Informations

- La ligne électrique de l'ancien terrain de foot sera déposée le 2 juillet et secondairement, l'ancien vestiaire démolit, le tout gratuitement par ERDF et SFPLJ afin de finaliser les opérations d'expropriation et de délocalisation du terrain de football débutées le 9 juillet 2004.

- Date de fermeture estivale du secrétariat de mairie : Pendant les vacances scolaires de cet été, le secrétaire sera en congés du vendredi 18 au samedi 26 juillet inclus, du jeudi 14 au samedi 16 août inclus et du vendredi 22 au samedi 30 août inclus. Aucune permanence ne sera assurée durant ces périodes. Pour tout problème urgent concernant la mairie, vous pourrez toutefois joindre Madame le Maire à son domicile, au 03 81 55 27 46.

- Les convocations au conseil municipal seront désormais envoyées par mail.

- M. Fabrice Jallon s'occupera dorénavant des deux ânes. Pour une logistique cohérente, il est envisagé de solliciter l'aide de tierces personnes.

- Alimentation en électricité d'un terrain privé : La commune se doit d'emmener les réseaux en limite de propriété des parcelles constructibles. Le coût de l'alimentation électrique à la charge de la commune pour un terrain actuellement en cours de viabilisation, sera de 8 386.57 €, dépense prévue au regard des encaissements réguliers des taxes d'aménagement dues par les contribuables à chaque nouvelle opération de construction.

- Fonds de péréquation de la CAGB : Le montant perçu en 2013 était de 5 306 € ; il sera diminué de 50 % en 2014, soit un manque à gagner de plus de 2 500€ pour la commune.

- La commission communication s'est réunie le 19 juin. Elle propose de réaliser une brochure pour l'accueil des nouveaux habitants du village qui seront par ailleurs invités en début d'année à la cérémonie des vœux organisée par le conseil municipal. La fête de Gennes sera maintenue, de même que la cérémonie du 11 novembre. Un panneau d'affichage sera installé à l'entrée du village. L'année 2014 correspondant au centenaire du début de la première guerre mondiale, le tocsin sonnera le dimanche 3 août à 12h00 (jour du rappel de mémoire) et des diaporamas seront présentés à la salle polyvalente lors de la cérémonie du 11 novembre. Des cartes postales de Gennes avec un parcours pédestre dont un échantillon sera visible en mairie, seront en dépôt-vente. Nous vous précisons les points de vente ultérieurement.

- Les différentes commissions sont encouragées à faire remonter leurs idées afin de faire avancer différents projets.

La date de la prochaine réunion du conseil reste à définir.

COMMUNICATION DU COMITÉ DES FETES et DE LA PAROISSE DE GENNES

RAPPEL : le Comité des Fêtes et la Paroisse de GENNES, organisent leur Marche Gourmande le **Dimanche 7 septembre 2014.**

Inscriptions et renseignements auprès de Charles et Simone BAK au 03 81 55 71 97

Inscriptions dès à présent et jusqu'au **24 Août 2014.**

ATTENTION, les places sont limitées.

N'attendez pas, inscrivez-vous dès maintenant et n'oubliez pas d'inviter vos amis.

Si des artisans souhaitent apporter leur soutien à cette manifestation, ils peuvent contacter Charles et Simone Bak.

GENNES

Dimanche
7 septembre

Marche gourmande

9^e édition

Organisée par le Relais Paroissial et le Comité des Fêtes



Départ tous les ¼ h entre 11h00 et 13h00.

Marche de 10 km environ comprenant 6 haltes culinaires

Verre gravé offert

Menu

Apéritif

Velouté de tomates

Terrine maison

Paleron de bœuf

Fromages

Clafoutis

Tarifs

Enfants jusqu'à 6 ans : **gratuit**

Enfants de 7 à 12 ans : **10 €**

Adultes et enfants à partir de

13 ans : **19 €**

Renseignements et réservations dès à présent et jusqu'au 24 août 2014

au 03 81 55 71 97

(ATTENTION : places limitées)



DES SOLUTIONS POUR ENTREtenir SA PELOUSE

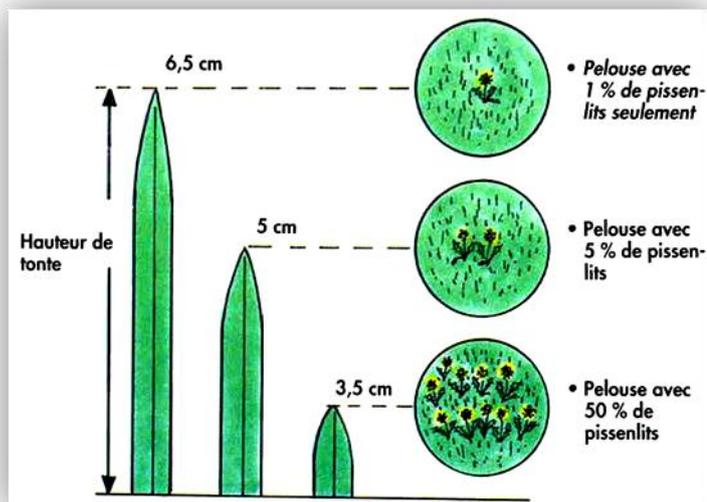
Des analyses d'eaux et de sédiments ont été réalisées par le Syndicat du Marais en 2013, afin de caractériser l'évolution de l'état chimique et écologique des trois principaux ruisseaux du Marais. Dans ce cadre, les pesticides ont été recherchés, et retrouvés parfois dans des teneurs importantes.

En outre des substances qui peuvent être liées au désherbage des pelouses ont été identifiées. Ce constat nous amène donc à vous proposer, un zoom sur l'entretien des pelouses, et notamment du désherbage.

Je veux une belle pelouse ! C'est très subjectif... Pour la plupart des jardiniers, une « belle » pelouse doit être tondue courte et être constituée uniquement d'herbe à gazons (graminées) Mais il faut savoir que pour atteindre ce résultat, l'entretien est très exigeant en tonte, en fertilisation, en arrosage, en anti-mousse et en désherbants chimiques ; bref un entretien de spécialistes, permanent, coûteux, et surtout bien loin de respecter l'environnement. Pourquoi alors ne pas avoir une pelouse plus naturelle tout en restant « belle » ?

Comment choisir mon gazon ? Il existe de nombreux mélanges de gazons, adaptés en fonction de la nature de votre terrain (sec, pauvre, humide, ensoleillé ou ombragé...), de l'usage que vous en ferez de la pelouse (esthétique, loisirs et résistance au piétinement) Sachez également qu'il existe des gazons labellisés « label rouge » qui garantissent un haut niveau de qualité de semences.

Et la tonte ? La tendance générale est une tonte raz de la pelouse. Le gazon est dans ce cas affaibli, mal enraciné et plus sensible à la sécheresse. Plus la tonte sera basse (en dessous de 6 cm), plus vous favoriserez le développement des plantes concurrentes et notamment les pissenlits (Cf. schéma) Plus la tonte sera haute, plus l'herbe sera vigoureuse et capable de concurrencer les autres végétaux.



Comment faire avec les plantes autres que mon herbe ?

Parmi elles, certaines apporteront des couleurs à votre pelouse et ne seront pas spécialement gênantes pour le gazon. D'autres, même si elles égayeront votre terrain, peuvent étouffer le gazon (rumex sp, plantain, etc.) Si l'on souhaite agir contre ces vivaces à long pivot, la meilleure solution est le désherbage à l'aide d'outils malins : couteau désherbeur, pince à désherber...)



Et la mousse ? La mousse se développe quand la terre est trop acide, le sol trop tassé et humide, et que la pelouse est à l'ombre. Attention au cercle vicieux des traitements anti-mousses à base de sulfate de fer, qui a tendance à acidifier les sols. Scarifiez votre pelouse, 1 fois tous les 2 ans – à l'aide d'un râteau ou d'un scarificateur, vous arracherez la mousse et aèrerez le sol de manière préventive.

Comment fertiliser ma pelouse ? En ce qui concerne l'apport d'engrais, préférez une fine couche de compost bien mûr en surface, à la fin de l'hiver. Tondez les feuilles mortes à l'automne ; fragmentées, elles s'incorporeront facilement dans le sol.

Au lieu d'être en lutte permanente contre la nature pour avoir une pelouse de type anglais, composons avec elle, dans un schéma gagnant-gagnant.